CAURIE MF (SÉNÉGAL)

FINANCE VERTE INCLUSIVE

Série d'études de cas sur les Pratiques Essentielles

Pratique Essentielle N° 5:

Gérer les risques et les opportunités environnementaux au niveau du client ou du portefeuille

Juin 2023

Préparé par Caroline Brandt (Horus Development Finance)
en collaboration avec Isabelle Barrès et le GICSF-AG de l'e-MFP

EUROPEAN MICROFINANCE PLATFORM
ADVANCING FINANCIAL INCLUSION

e-MFP
Green Inclusive & Climate Smart Finance
ACTION GROUP

Série Études de Cas sur les Pratiques Essentielles Vertes

La série "Études de Cas sur les Pratiques Essentielles Vertes" met en lumière l'expérience des prestataires de services financiers (PSF) en matière de bonnes pratiques dans les 8 domaines clés identifiés dans le Green Index 3.0.[1] Les Études de Cas de cette série offrent des exemples concrets de la manière dont un PSF a développé ses pratiques afin d'inspirer et de faciliter le parcours d'autres organisations.

Les 8 Pratiques Essentielles vertes (PE) fournissent une feuille de route et une voie d'amélioration pour que les PSF maximisent leur potentiel impact vert :

- **PE1** : Définir la stratégie environnementale
- **PE2** : Mettre en œuvre la stratégie environnementale
- **PE3** : Identifier risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille
- **PE4** : Identifier les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel
- **PE5** : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille
- **PE6** : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel
- **PE7** : Offrir des produits et services financiers verts
- **PE8** : Offrir des produits et services non financiers verts

Chaque étude de cas de la série suit la même structure :

1. **Historique** du PSF et contexte dans lequel il opère.
2. **Des preuves** de la manière dont le PSF a de bonnes performances dans la Pratique Essentielle. Il s'agit de la section principale de l'Étude de Cas, qui propose un examen des éléments qui ont permis au PSF d'atteindre ses résultats, et de leur nature :
    - *Capacité* : comment le PSF a-t-il acquis la capacité de mettre en œuvre les activités nécessaires (e.g., formation interne, formation par le biais de partenariats externes, assistance technique, soutien financier, etc.) ?

[1] Pour plus de détails sur le Green Index 3.0, voir les liens suivants : https://www.e-mfp.eu/sites/default/files/resources/2022/11/Green%20Index%203.0_final.pdf et https://hedera.online/gicsf_ag_tools/green-index-digital.html.

    - *Outils* : quels outils le PSF a-t-il utilisés pour mettre en œuvre les activités nécessaires (e.g., indicateurs, documents, matériel, solutions informatiques, etc.) ?
    - *Sensibilisation* : quels ont été les résultats quantitatifs du PSF (e.g., sensibilisation, état d'avancement de la mise en œuvre, etc.) ?
3. **Le parcours** du PSF pour mettre en œuvre la bonne pratique et les enseignements tirés en cours de route.
4. **Prochaines étapes** du PSF - le cas échéant - pour continuer à s'améliorer dans ce domaine.

Pratique Essentielle Verte N°5 : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille

Dans la **Pratique Essentielle Verte N°5 (PE5),** le PSF se concentre sur la gestion des risques et opportunités environnementaux au niveau du client ou du portefeuille :

- Le PSF reconnaît la vulnérabilité identifiée des clients ou du portefeuille due à dégradation environnementale et les impacts environnementaux négatifs des clients ou du portefeuille comme des facteurs de risques pour la réalisation de sa mission sociale ou de ses objectifs environnementaux, et :
    - Le PSF les intègre dans ses politiques et processus de gestion de risques en utilisant diverses méthodes.
    - Le PSF met en place des processus pour les gérer.
- Le PSF identifie les pratiques et technologies vertes qui présentent des avantages pour les clients.
- Le PSF s'assure que les pratiques ou technologies identifiées sont reconnues comme " vertes " par une taxonomie environnementale et/ou qu'elles respectent des critères environnementaux clairs.
- Le PSF reconnaît les demandes et les besoins identifiés en matière de pratiques et de technologies vertes comme des opportunités économiques et les intègre dans ses processus et manuels de crédit et dans la segmentation de sa clientèle.
- Le PSF a mis en place des procédures pour sélectionner et proposer des produits et services financiers ou non financiers spécifiques visant à répondre aux besoins ou à la demande identifiés de ses clients.

Les PSFs mis en évidence dans les Études de Cas sur la **Pratique Essentielle Verte N°5** (PE5) font preuve de bonnes pratiques dans la gestion des risques et des opportunités au niveau du client ou du portefeuille.

PE5 : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau du client ou du portefeuille chez CAURIE-MF

A. Contexte

A propos de CAURIE-MF

La Coopérative Autonome pour le Renforcement des Initiatives Économiques par la Microfinance, dénommée CAURIE-MF, opère au Sénégal, depuis 2005. CAURIE-MF a le statut de système financier décentralisé. À fin 2022, l'institution disposait de 20 points de service et avait atteint un encours brut de crédit de USD 24,7 millions, USD 11,5 millions d'encours de dépôts, servant près de 142.000 clients. 95% des clients de CAURIE-MF sont des femmes, 57% du portefeuille est représenté par des clients situés en milieu rural et 25% du portefeuille est exposé à l'agriculture.

CAURIE-MF a débuté ses activités vertes en 2016 par des crédits pour kits solaires principalement à usage domestique puis commercial, avec l'assistance technique de CIDR Pamiga.[2] Plus de EUR 150.000 ont été décaissés via ces produits depuis 2016.

De 2019 à 2020, CAURIE-MF a participé à la seconde phase du projet MEbA (Microfinance Écosystèmes basés sur l'Adaptation), promu par le programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP), YAPU Solutions et Fundecooperacion.[3] C'est dans cette dynamique que CAURIE-MF a adapté sa méthodologie de crédit et ses processus de gestion de l'information (digitalisation) en introduisant des indicateurs de vérification des risques climatiques et écosystémiques pour mieux gérer et suivre leurs éventuels impacts dans le portefeuille agricole.

Un autre axe spécifique et complémentaire vise à promouvoir la production et la commercialisation d'engrais organiques par la fourniture de biodigesteurs (323 clients - 830.000 euros en cours à la fin juin 2023). Dans cette logique volontariste, CAURIE-MF a formé son personnel sur la thématique du changement climatique et l'amélioration de l'information sur les clients et sur leurs exploitations. L'institution a dans sa stratégie élaboré un projet d'inclusion et de développement des petits producteurs dans les chaînes de valeur vertes couvrant la période 2022 à 2025, avec l'appui du fonds Huruma.[4]

Tous ces projets ont été mis en œuvre en collaboration avec des partenariats.

Dans quel contexte l'institution CAURIE-MF opère-t-elle ?

Le Sénégal dispose d'une loi contenant un code de l'environnement. Les projets et programmes financés par le secteur financier sénégalais nécessitent une analyse environnementale préalable. Cela s'applique en théorie à la plupart des activités financées par CAURIE-MF, mais elle n'est pas généralement concernée car les projets qu'elle finance sont de petite taille et sont exclus du champ d'application de cette loi.

---

[2] https://cidrpamiga.org/
[3] https://unepmeba.org/
[4] https://fondohuruma.com/en/caurie/

B. La Pratique Essentielle N°5 (PE5) à CAURIE-MF

CAURIE-MF prend en compte la vulnérabilité de ses clients face au changement climatique et aux risques environnementaux en général, les intègre à ses processus crédit et à son offre de services financiers et non financiers.

En effet, depuis 2021, CAURIE-MF a progressivement intégré l'évaluation de la vulnérabilité de ses clients dans ses processus crédit, en particulier ceux impliqués dans des activités agricoles, face aux menaces météorologiques, au changement climatique, à la dégradation de l'environnement, à la perte de biodiversité, et aux difficultés d'accès à l'énergie.[5]

CAURIE-MF a d'abord mis à jour sa cartographie des risques en définissant les risques climatiques et leur probabilité d'occurrence, ainsi que le degré d'exposition du client, selon la culture (sensibilité aux oscillations de température, de pluie et de PH du sol) et la variété pratiquée, la localité et le plancher écologique dans lequel se trouve la culture. L'institution a ensuite défini des outils de gestion des risques liés au changement climatique et à l'écosystème : limites d'exposition par secteur, provisions sur pertes, adaptation des échéanciers selon le cycle du produit, et introduction de produits de prêts visant l'adaptation des agriculteurs en utilisant des solutions basées sur la nature. Ces derniers sont basés sur les quatre solutions suivantes :

- L'irrigation goute à goute
- L'amélioration des techniques culturales (diversification et rotation des cultures)[6]
- L'utilisation des engrais organiques (biodigesteurs)
- L'utilisation des équipements solaires

Ces pratiques vertes se fondent sur les solutions basées sur les écosystèmes.[7] CAURIE-MF soutient la mise en œuvre de ces solutions pour les clients à la fois à travers des services financiers (prêts pour l'utilisation de ces technologies) et des services non financiers (sensibilisation à l'utilisation de ces technologies). C'est également pour CAURIE-MF l'occasion d'étoffer son portefeuille de services.[8]

C. La trajectoire de CAURIE-MF avec la Pratique Essentielle N°5 (PE5)

A l'initiative du projet MEbA, CAURIE-MF a bénéficié de l'assistance technique de YAPU Solutions pour la prise en compte des risques climatiques et écosystémiques dans l'instruction et l'analyse des demandes de prêts depuis 2021, d'abord pour les prêts agricoles et les crédits individuels qui constituent plus de 30% de son portefeuille, puis pour l'ensemble des demandes y compris les prêts de groupe (en cours de généralisation).

Ce projet a nécessité d'accélérer la digitalisation du processus d'octroi des prêts, afin de collecter et traiter rapidement un volume additionnel d'informations, dont la géolocalisation du client, et d'évaluer la vulnérabilité aux risques climatiques et environnementaux.

Parmi les facteurs clés de succès, il est intéressant de citer le fort engagement des administrateurs et de la Direction Générale, des orientations et objectifs stratégiques clairement traduits dans un document de planification (2020-2024), l'appropriation du projet par le personnel de terrain, des politiques et procédures de financement ainsi qu'un système d'information et de gestion adaptés aux besoins, l'intérêt des producteurs agricoles pour les solutions d'adaptation basées sur les écosystèmes, et la disponibilité de partenariats ad hoc sur ces sujets.

---

[5] Green Index 3.0: indicateur GI 2.1.1.
[6] Green Index 3.0: indicateurs GI 2.1.3 et GI 2.1.7.
[7] Green Index 3.0: indicateur GI 2.1.8.
[8] Green Index 3.0: indicateur GI 2.1.9.

Comme principaux contraintes et défis, on peut citer les difficultés d'accessibilité de données à jour sur le climat et l'environnement, le besoin impératif de formation du personnel impliqué dans l'analyse des dossiers de crédit, les coûts liés à la sensibilisation des clients, l'intégration des risques climatiques et écosystémiques dans la cartographie des risques afin de mieux gérer les impacts sur le portefeuille agricole, ainsi que le coût de la digitalisation des processus de crédit.

D. Quelle est la prochaine étape ?

Alors que dans une première étape (2021-2022), CAURIE-MF avait appliqué l'analyse des vulnérabilités aux risques environnementaux et climatiques seulement pour les clients impliqués dans des activités agricoles, l'institution travaille actuellement à généraliser cette analyse à tous ses clients. En outre, elle travaille à produire d'ici peu des indicateurs d'impacts environnementaux négatifs de ses clients, notamment sur la pollution de l'air, des sols et de l'eau, la perte de biodiversité, la production et la gestion des déchets.[9]

[9] Green Index 3.0 : indicateurs GI 2.1.5 et 2.1.6

Remerciements

L'e-MFP et le Groupe d'action « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG) souhaitent remercier CAURIE-MF, et en particulier Mr André Roland Youm, Directeur Partenariat, Étude et Développement chargé de la Gestion de la Performance Sociale (GPS), pour sa disponibilité et sa générosité dans le partage de ses connaissances et des expériences de l'institution en matière de finance verte inclusive avec Mme Caroline Brandt et l'équipe de « Green Map ». Un grand merci également au gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour le soutien financier qui a rendu ce travail possible.

En savoir plus

Pour plus d'informations sur la démarche environnementale de CAURIE-Microfinance, nous vous invitons à consulter les ressources suivantes :

- Lien du site du CAURIE-MF
- Contact : Mr André Roland Youm, Directeur du Partenariat, des Études et du Développement, Chargé de la Gestion de la Performance Sociale (GPS) : aryoum@caurie-mf.info; andrerolandyoum@gmail.com

Pour plus d'informations sur les pratiques essentielles, nous vous invitons à consulter le Green Index 3.0 (en anglais).

Contribuer

Nous vous encourageons à participer activement à l'enrichissement des ressources disponibles sur les bonnes pratiques environnementales.

Si vous souhaitez **contribuer à la série d'études de cas sur les pratiques essentielles vertes ou à la 'Green Map'**, nous vous invitons à contacter Joana Afonso à la Plateforme européenne de la microfinance (e-MFP) à l'adresse jafonso@e-mfp.eu.

Le groupe d'action de l'e-MFP « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG)

Le groupe d'action de l'e-MFP « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG) est un groupe de réflexion multipartite unique dans son genre qui rassemble des praticiens de la finance inclusive et des chercheurs afin de renforcer la coopération, d'échanger des expériences et de trouver une voie commune pour traiter les questions environnementales, améliorer les connaissances et diffuser les résultats, saisir les opportunités vertes et co-créer des normes communes pour le secteur de la finance inclusive et de nouveaux outils pratiques pour promouvoir la finance verte, inclusive et intelligente face au climat. Créé en 2013, il compte aujourd'hui plus de 150 membres affiliés à plus de 75 institutions dans le monde et représente la majorité des acteurs du secteur.

La Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP)

La Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP) est le premier réseau d'organisations et d'individus actifs dans le secteur de l'inclusion financière dans les pays en développement. Le réseau compte plus de 130 membres du monde entier et de toutes les branches du secteur de la microfinance. L'e-MFP rassemble des consultants, fournisseurs de services, investisseurs, prestataires de services financiers, agences de développement multilatérales et nationales, ONG et chercheurs.

Près de deux milliards de personnes restent exclues des systèmes financiers. Pour aborder la question, la Plateforme cherche à promouvoir la coopération, le dialogue et l'innovation entre ces différents acteurs à l'œuvre dans les pays en développement. L'e-MFP encourage les activités qui améliorent l'accès mondial à des services financiers inclusifs de qualité, abordables et durables pour les populations non ou sous-bancarisées. La Plateforme poursuit cet objectif à travers l'échange de savoirs, les partenariats et l'innovation mais aussi par ses multiples groupes de travail composés d'experts du secteur. La Semaine Européenne de la Microfinance, qui attire plus de 400 acteurs de premier plan représentant des dizaines de pays, le prestigieux Prix Européen de la Microfinance annuel et les nombreuses publications de l'e-MFP contribuent également à cet objectif.

European Microfinance Platform
39 rue Glesener
L-1631 Luxembourg
contact@e-mfp.eu
www.e-mfp.eu

Avec le soutien de

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT